

## Diversité ethnique et raciale au Canada

Des taux d'immigration élevés ont entraîné une diversité raciale et ethnique croissante au Canada. Le recensement de 2006 a révélé la présence de plus de 200 groupes ethniques différents au Canada, seuls ou combinés, ce qui comprend les Premières Nations, les descendants des premiers arrivants européens ainsi que les Ukrainiens, les Indiens de l'Est et les Chinois venus s'établir en grand nombre au cours du siècle dernier.

Plus récemment, le groupe de nouveaux venus le plus important provenait d'Asie, représentant 60 % de tous ceux qui ont immigré entre 2001 et 2006. On compte également beaucoup d'immigrants provenant de pays africains (10,5 % du total des immigrants au cours de la période 2001 à 2006).<sup>1</sup>

Par conséquent, la population des minorités visibles au Canada croît régulièrement, représentant maintenant 16,2 % de la population canadienne ou plus de 5 millions de personnes, ce qui constitue une augmentation importante par rapport au 1,1 million de personnes qui en faisaient partie en 1981.<sup>2</sup> Étant donné les tendances d'immigration actuelles, on prévoit que, d'ici 2017, la population des minorités visibles atteindra 7,1 millions de personnes, soit environ le cinquième de la population canadienne.

Les minorités visibles au Canada sont très présentes dans les grandes villes. En 2006, les personnes qui en font partie résidaient presque toutes (95,9 %) dans les régions métropolitaines de recensement au Canada – nos plus grandes régions urbaines – comparativement aux deux tiers (68,1 %) de la population totale. Six sur dix se trouvaient dans deux seules régions métropolitaines de

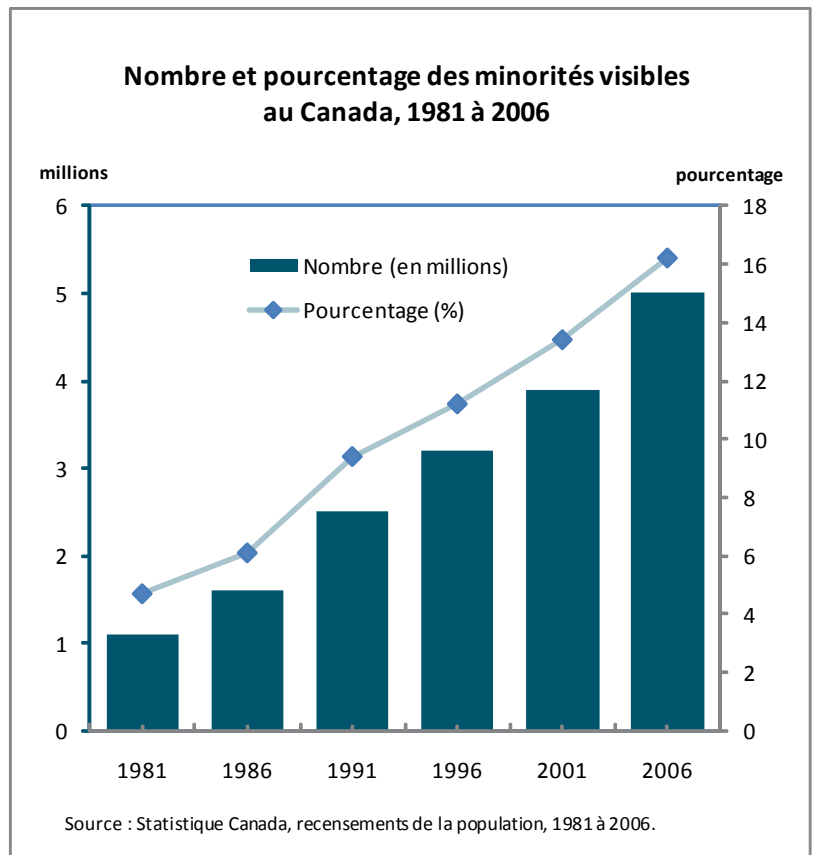
recensement, Toronto et Vancouver, y représentant respectivement 42,9 % et 41,7 % de la population totale. Selon de récentes prévisions, les minorités visibles représenteront d'ici 2031 63 % de la population de Toronto, 59 % de celle de Vancouver et 31 % de celle de Montréal.<sup>3</sup>

### Et alors?

Ces tendances d'immigration placent les Canadiens devant une diversité plus grande que jamais. La croissance de la population des minorités visibles met les gouvernements et les collectivités au défi de faire tomber les barrières entravant une participation équitable à la vie socioéconomique, surtout celles enracinées dans la discrimination raciale.

La famille, soit ce qui la constitue et la façon de la définir dans le contexte du droit de l'immigration, est devenue un important sujet de débat et de discussion. Les pratiques religieuses et culturelles gouvernant la formation et la dissolution des familles ainsi que la garde des enfants entrent maintenant en conflit avec la tradition et la loi canadiennes, lançant un important débat sur les rôles respectifs du gouvernement et de la religion en matière familiale.

/..2



Les jeunes sont au premier rang de ces discussions. Le taux croissant de mariages mixtes, c. à d. d'unions entre membres et non membres des minorités visibles, constitue sans aucun doute un des indicateurs les plus intéressants de l'évolution de la vie familiale au Canada.<sup>4</sup>

---

1. Statistique Canada (2008), La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006. N° 97-562-X au catalogue. <http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/analysis/ethnicorigin/pdf/97-562-XIF2006001.pdf>

2. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les membres des minorités visibles sont définis comme des « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». En vertu de cette définition, on considère les groupes suivants comme en faisant partie : les Chinois, les Asiatiques du Sud, les noirs, les arabes, les Asiatiques de l'Ouest, les Philippins, les Asiatiques du Sud Est, les Latino Américains, les Japonais, les Coréens et les habitants d'autres groupes comme les habitants des îles du Pacifique.

3. Statistique Canada (2010), Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031. N° 91-551-X au catalogue. <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-551-x/91-551-x2010001-fra.pdf>

4. Ann Milan et Brian Hamm (2004). Les unions interculturelles, Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2004001/article/6882-fra.pdf>